

Compte rendu du conseil du 6 février 2009

Le conseil municipal s'est réuni le 06 février 2009, les points suivants ont été débattus :

⇒ Finances**◆ Situation financière**

M. le Maire présente la situation financière de la commune au 31 décembre 2008 pour les 4 budgets, à savoir :

- Budget général de la commune : Section de fonctionnement, elle se solde avec excédent de fonctionnement de 416 630 € (Dépenses 1 221 405 €, Recettes 1 638 035 €) - Section d'investissement, elle se solde avec un déficit d'investissement de 350 246 € (Dépenses 1 687 686 €, Recettes 1 337 440 €)
Le résultat prévisionnel de fin d'exercice sera un excédent de 119 396 €.
- CCAS : le budget du CCAS se solde avec un excédent de 3 040 €.
- Budget de l'eau : Section de fonctionnement elle se solde avec un excédent de 43 120€. - Section d'investissement elle se solde avec un excédent de 29 361€. Soit un excédent global de fin de clôture de 72 481 €.
- Budget d'assainissement : le résultat global de ce budget se solde avec excédent cumulé de 80 830 €.

◆ Fusion des budgets Eau et Assainissement. Comme la loi le prévoit pour les communes de moins de 2500 habitants, pour l'année 2009 et suivantes, les budgets Eau et Assainissement seront fusionnés pour une meilleure gestion financière.

◆ M. Le Maire informe le conseil que les régies municipales ont été vérifiées par le Comptable du Trésor. Elles sont conformes et très bien tenues.

◆ Le Conseil vote les tarifs de la 28ème Foire à la Brocante, qui se tiendra les 4 et 5 avril.

⇒ Administratif

◆ Modifications de statuts : M. le Maire présente au Conseil Municipal la modification des statuts du SIPAD (Pays Drouais).Après en avoir délibéré, cette modification est adoptée par 5 voix pour et 11 abstentions.

◆ M. le Maire présente la modification des statuts de la CCLVD, qui est adoptée.

◆ Le Conseil Municipal fixe à 420, 90 € la redevance due par la régie du gaz (GEDIA) pour occupation du domaine public, pour l'année 2009.

⇒ Travaux

◆ Les travaux de création de trottoirs rue de Marsauceux ont débuté, ils sont réalisés par EUROVIA, suite à la décision de la commission d'appel d'offres pour un montant de 48 710,33 € TTC.

◆ Les travaux de voirie du Petit-Chérisy seront réalisés à la suite par la même entreprise pour un montant de 65 903,66 € TTC.

◆ Le Conseil Municipal adopte un avenant au contrat du Maître d'œuvre pour le ravalement de la Poste.

◆ Mme BOUDARD-CAPON présente au Conseil Municipal un avant-projet de mise en sécurité devant la Mairie et les écoles, ce projet sera étudié par la Commission des Travaux.

◆ Un relevé topographique de la rue Charles de Gaulle et de la place de l'Eglise sera réalisé par la Ste FONCIER-EXPERT pour un coût de 3 500 €.

⇒ Eau : MM. BROU et ROBERT font un rapport sur l'eau et sur les actions entreprises pour lutter contre les fuites d'eau.

⇒ Foncier

Demande d'acquisition d'un terrain ZA Les Forts pour l'extension future de la maison médicale en cours de construction. Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, donne une réponse favorable, sous réserve que ce soit une acquisition et non une simple réservation.

MARS 2009**Dimanche 1^{er} Mars**

Balade de Cherisy à 9h30 devant la Mairie

Dimanche 1^{er} Mars

Repas des plus de 65 ans à l'Espace Hugo

Jeudi 5 Mars

Club Soleil d'Automne – Assemblée Générale à 14h30 salle communale

Samedi 7 Mars

Soirée Jacques Brel à 20h30 Espace Hugo

Samedi 14 Mars

Repas des chasseurs
Salle communale

Dimanche 15 Mars

8ème Foire aux livres de l'Association St Pierre de 9h à 18h
Espace Hugo

Samedi 21 Mars

Soirée Karaoké du Comité des Fêtes à 20h30 Espace Hugo

Jeudi 26 Mars

Assemblée Générale du Comité des Fêtes à 20h30 salle communale

Samedi 28 Mars

Soirée "Cabaret Russe" à 20 heures à l'Espace Hugo organisée par le Club Soleil d'Automne

⇒ Affaires scolaires

M. BOUCHER informe le Conseil Municipal que :

- ◆ le problème de fonctionnement de la cantine sera à étudier pour la prochaine rentrée de septembre
- ◆ l'association « Textes et Rêves » sera présente à l'école élémentaire pour travailler avec les élèves sur des textes de Jean de la FONTAINE.

⇒ Questions diverses

Parking de la RN 12 (La Mésangère)

M. le Maire donne lecture du courrier reçu du Président de l'Association de Sauvegarde de l'Environnement et du Cadre de Vie de Cherisy, Monsieur ROUSSEL, suite à un incident qui a eu lieu à la Mésangère le 26 décembre 2008.

Informé du problème, Christian BOUCHER, s'est rendu sur les lieux où deux employés communaux avaient été témoins de l'incident et avaient pu relever l'immatriculation du véhicule impliqué, permettant ainsi à la Gendarmerie de le localiser.

Michel LETHUILLIER donne connaissance du courrier qu'il a adressé à M. ROUSSEL et aux services de l'Etat. A ce jour, ces derniers n'ont pas répondu.

Il rappelle l'historique du dossier dont les premières lettres (au Procureur de la République, aux Préfets et Sous-Préfets successifs, aux Services de Police et de Gendarmerie, au Député-Maire de Dreux), datent de 2002.

Il relève les deux points du courrier adressé par l'association :

- la prostitution
- la demande de suppression du parking.

En ce qui concerne la prostitution, il confirme que les démarches par la voie légale doivent être poursuivies ; la pétition mise en place ne faisant que renforcer les demandes réitérées maintes fois depuis 2002.

Franck CAPILLERY propose une action médiatisée. Michel LETHUILLIER n'y serait pas opposé, l'ayant déjà pratiqué dans le passé pour un autre dossier sensible (déviation de Cherisy).

Suppression du parking : cela ne ferait que déplacer le problème. Michel LETHUILLIER rappelle que, dans le cadre de la construction de l'échangeur Serville / Germainville, le traitement de la sortie de Cherisy et des réflexions sur le déplacement des parkings faisaient partie d'un programme unique. Suite à diverses pressions des habitants de la Mésangère, ce point avait été dissocié du projet initial. Aujourd'hui, les travaux se concentrent sur l'échangeur Serville / Germainville avec quelques aménagements mineurs possibles sur les parkings existants.

Bulletin municipal...

Avec cette lettre vous trouverez le bulletin municipal 2009 dont le délai de parution a été respecté. La commission Communication Information remercie particulièrement les 63 annonceurs dont 17 nouveaux, sans qui la réalisation de ce bulletin ne pourrait voir le jour.

Du coté des associations...

Association Saint-Pierre

Notre association vous donne rendez vous le **15 mars** à sa traditionnelle Foire aux livres qu'elle organise à l'Espace Hugo (voir tract ci-joint).

Comité des fêtes

Karaoke : Samedi 21 Mars 2009 à 20h30 à l'Espace Hugo– Les membres ont décidé de reconduire cette activité, puisque qu'elle avait obtenu un franc succès l'année passée. Si vous aimez chanter, seul ou à plusieurs, si vous souhaitez passer une soirée bien sympathique, n'hésitez pas, venez nous rejoindre, Gilles et Christelle vous entraîneront dans la ronde des chansons à succès que tout le monde connaît. Inscription : 5 euros par personne - gratuit pour les enfants de moins de 12 ans.

Assemblée Générale du Comité des Fêtes : Jeudi 26 Mars 2009 à 20 h 30 à la salle communale. Toutes les personnes qui souhaitent participer à cette réunion ou intégrer l'équipe du Comité, seront les bienvenues.

Date à retenir : Dimanche 19 Avril – Concours de Pêche à la truite

Football-club

Toujours au ralenti ce début d'année ! L'hiver dure... A noter l'excellent match nul des 13 ans contre le FC CHARTRES, ce qui témoigne du niveau réel de cette équipe. L'équipe Seniors A a subi une défaite contre Nogent le Roi alors que l'équipe B a brillamment remporté son match contre Saulnières. La dernière ligne droite sera longue et difficile.

Rappel : SOIREE JACQUES BREL – SAMEDI 7 MARS à 20H30 ESPACE HUGO

Un spectacle de qualité à ne pas manquer...

Club Soleil d'Automne

Le **samedi 28 Mars** le Club organise une soirée "dîner-cabaret russe" à 20 heures à l'Espace Hugo, ouvert à tous - Tarif 22 € le repas.
Réservations jusqu'au 12 Mars au 06 73 39 38 73. Venez nombreux profiter de cette belle soirée!

On nous prie de communiquer...

A.V.I.E.L

A compter du 4 mars 2009, l'Association d'Aide aux Victimes assurera sa permanence en mairie de CHERISY tous **les mercredis matins de 9h à 12 heures** au lieu et place des mardis après midi.

Cette permanence permet à toutes les personnes qui s'estiment victimes d'une infraction pénale (violences, agressions sexuelles, vols, dégradations, accidents de la circulation...) d'obtenir par un professionnel de l'aide aux victimes, une écoute privilégiée, une information sur ses droits, un accompagnement dans ses démarches, une aide technique à la constitution de dossiers ou de requêtes.

Les services offerts sont gratuits et confidentiels. Sans rendez vous.